Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
Suite 1650

TPSGC Suite 1650 635 - 8th Ave. S.W. Bureau 1650 635 - 8e avenue, SO Calgary Calgary Alberta

T2P 3M3

## SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services
Canada/Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Suite 1650
635 - 8th Ave. S.W.
Bureau 1650
635 - 8e avenue, SO
Calgary
Calgary
Alberta

Title - Sujet				
Civil Design - Giant Mine Engineer				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
EW702-140228/A		001		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
AANDC		2013-07-15		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$GMP-006-6090				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
GMP-3-36010 (006)	5-36010 (006)			
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM On - le 2013-08-07				
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Pahl, Nathaniel		gmp006		
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(403) 292-5410 ( )			(403) 292-5786	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

r				
endor/Firm				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
rie)				
ate				

Delivery Offered - Livraison proposée



T2P 3M3

Solicitation No. - N° de l'invitation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

gmp006

EW702-140228/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

AANDC

GMP-3-36010

## TABLE DES MATIÈRES

La modification est apportée pour modifier la heure de la visite facultative des lieux et conférence des soumissionnaires. En conséquence, IP5 est modifié comme suit:

Supprimer: IP5 VISITE FACULTATIVE DES LIEUX ET CONFÉRENCE DES

**SOUMISSIONNAIRES** 

Remplacer par:

## IP5 VISITE FACULTATIVE DES LIEUX ET CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

On recommande que le soumissionnaire ou son représentant effectue une visite du site des travaux. Des arrangements ont été pris à cette fin. La visite du site aura lieu le juillet 19, 2013 à 8h15, C-Dry salle du conseil, à la mine Giant, Yellowknife (T. N.-O.).

Une conférence des soumissionnaires aura lieu après la visite du site, à 12 h 30. Le lieu de la conférence sera confirmé aux personnes inscrites lorsqu'il aura été décidé.

La portée du besoin décrit dans la demande de soumissions sera examinée pendant la conférence et des réponses seront apportées aux questions. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence avec les soumissionnaires fera l'objet d'une modification à la demande de soumissions. Il est recommandé aux soumissionnaires souhaitant présenter une soumission d'y assister ou d'y envoyer un représentant. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, mais ces derniers pourront tout de même présenter une soumission.

Les rapports d'avant-projet (RAP) seront remis lors de la conférence des soumissionnaires. Il s'agit des rapports sur les services de congélation, de traitement de l'eau et de chantier.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante avant la visite et la conférence prévues pour confirmer leur présence. Au moins cinq jours ouvrables avant la date prévue de la conférence, ils doivent aussi fournir par écrit à l'autorité contractante le nom de la ou des personnes qui y assisteront ainsi qu'une liste des questions qu'ils souhaitent voir traiter.

Les soumissionnaires non inscrits ne peuvent pas être admis sur le site.

Les frais de déplacement et de subsistance associés au voyage à Yellowknife pour participer à la visite des lieux et à la conférence des soumissionnaires seront tous assumés par l'entrepreneur ou son représentant.